

Echange Organisations Syndicales – Rectrice de Montpellier

Conditions de reprise, 26 avril 2021

Compte rendu du SNALC

OS présentes : FO, FSU, SNALC, UNSA

Administration : Mme Bejean Sophie (Rectrice et chancelière des Universités), Mme Chazal Isabelle (Secrétaire Générale), M. Bergeron (conseiller technique CHSCT), Mme Senemaud (Médecin conseil).

➤ Introduction de Mme La Rectrice

Le dernier CHSCTA s'est tenu le 6 avril, depuis un certain nombre d'évolutions nous amènent à vous réunir. Ce matin, le premier degré a repris, et le 3 mai ce sera à l'ensemble du second degré de retrouver le chemin de l'école (sauf dans les départements dans lesquels il y a une circulation active du virus, mais pour l'heure notre académie n'est pas concernée). Dans les lycées la reprise se fera sur la base d'effectifs globaux en demi jauge. Un courrier a été envoyé à tous les personnels jeudi soir pour les informer des conditions de cette reprise.

Nous pouvons être satisfaits que le calendrier ait été tenu ; il permet aux élèves de revenir en classe, et l'Unesco vient de confirmer que la France est le pays Européen où les établissements scolaires sont restés ouverts le plus longtemps depuis le début de la pandémie. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce **maintien de l'ouverture** des écoles, au bénéfice de nos élèves, surtout pour ceux qui sont en plein apprentissage des fondamentaux.

Le protocole sanitaire est renforcé, avec deux axes majeurs : **tester** et fermer la classe si nécessaire (quarantaine des élèves et du personnel à partir d'un cas avéré) + développer la politique de **vaccination**.

Nouveauté concernant la vaccination : les **personnels de plus de 55 ans** (qui peuvent déjà se faire vacciner chez leur généraliste, un pharmacien ou dans un centre de vaccination) se sont vus offrir des créneaux dédiés supplémentaires (en tant que personnels prioritaires) : 8500 personnes de notre académie ont reçu un mail le jeudi 15 avril pour s'inscrire afin de recevoir les vaccins dans le week-end. Puis la semaine suivante 9700 personnes ont reçu un mail individualisé pour leur rappeler que des créneaux prioritaires leur étaient dédiés. Cette politique de vaccination est amenée à se prolonger et à s'étendre.

2^e nouveauté : renforcement de la stratégie de **dépistage**. En plus des tests PCR et salivaires, arrivent les **auto-tests**, dont la distribution a commencé ce matin pour les **personnels** du premier degré. Ce sont des boîtes de 5 tests qui permettent de faire 2 tests par semaine (donc 2,5 semaines de test dans chaque boîte). Il s'agit d'un test nasal (geste non technique à la différence du test naso-pharyngé) dont les résultats sont accessibles en 15 min. Les tests salivaires et antigéniques continuent à être déployés. Un auto-test positif conduit la personne à s'isoler et à faire un test PCR pour confirmer le diagnostic et préciser le variant. A partir du 10 mai, les **lycéens** recevront aussi ces auto-tests.

Stratégie de **protection** (isolement et quarantaine) → **tout cas positif dans une classe parmi les élèves entraîne systématiquement la fermeture de la classe** pour une durée de 7 jours, la fin de l'isolement ne peut intervenir qu'après présentation d'un test négatif.

Les gestes barrière, aération, distanciation groupes classes lors de la restauration restent de mise bien sûr.

Les mesures pour les personnels vulnérables restent également en vigueur.

➤ Echanges OS-rectrice

- Stratégie de vaccination.

- Déception des collègues : s'ils veulent se faire vacciner l'administration leur propose astra zeneca et rien d'autre. D'où la préférence pour certains collègues de passer par leurs propres moyens de vaccination.

→ Réponse de l'administration : priorité aux personnels de plus de 55 ans et astra zeneca, avec des créneaux supplémentaires, mais pas exclusifs ; tous les personnels de plus de 55 ans peuvent se faire vacciner par leur propre généraliste ou dans un centre de vaccination (où d'autres vaccins sont disponibles). Inscriptions sur le premier week-end, puis directement dans les centres ; l'administration rappelle qu'elle ne constitue pas de base de données vaccinales, et qu'elle n'a pas le droit de demander aux personnels s'ils sont vaccinés ou pas.

- Les OS demandent à ce que la vaccination soit ouverte à tous les personnels, sans considération d'âge.

→ Réponse : à terme nous souhaitons vacciner tout le monde bien sûr, mais nous commençons par les plus vulnérables des personnels, à savoir les plus de 55 ans. Nous avons collectivement à inciter les personnels éligibles à se faire vacciner. Mme la rectrice rappelle que l'administration leur a écrit à 3 reprises déjà ; et suggère aux OS de faire pareil. Elle ajoute que les possibilités de vaccination sont multiples, et précise que les personnels vulnérables de plus de 50 ans peuvent également avoir accès à la vaccination prioritaire.

Ce qu'en pense le SNALC :

Un mail a été envoyé aux personnels éligibles oui, mais ils n'avaient que moins de 24h pour répondre et s'inscrire, en pleines vacances scolaires ; problème manifeste d'impréparation.

De plus, les collègues de moins de 55 ans se demandent pourquoi ils ne seront vraisemblablement pas vaccinés avant l'été. Crainte autour d'Astra Zeneca ; nombre de personnels concernés veulent se faire vacciner, mais pas avec ce vaccin-là.

Pourquoi les personnels en ASA depuis septembre ne sont pas mis dans les personnels prioritaires, avec les plus de 55 ans ? Cela permettrait de remettre de l'air dans les effectifs capables d'assurer les remplacements.

Pour finir, beaucoup d'AESH, en contact étroit avec les élèves, voudraient se faire vacciner, comme les personnels médico-sociaux ; le SNALC demande à ce qu'ils puissent être prioritaires.

- Déploiement des Auto-test

- Les OS évoquent des problèmes de mise en place sur le terrain ; et des inquiétudes vis-à-vis de l'utilisation, comment organiser les auto-tests des élèves particulièrement ?

→ Réponse : les autotests sont en vente en pharmacie. Ils sont très simple d'utilisation. Pour les lycéens il y aura un geste éducatif dans un lieu dédié au début de la campagne (qui concerne les plus de 15 ans), avec rappel des gestes barrière. Pas d'inquiétude sur la capacité des élèves à réaliser ce geste très simple. La confiance dans les personnels et les familles sera de mise ensuite ; il en va de la responsabilité de tous, il n'y aura pas de contrôle autoritaire.

- Certains syndicats demandent de faire confiance aux familles pour que ces tests ne viennent pas perturber le fonctionnement des établissements scolaires. Monsieur Geffray indiquait 2min pour faire ces tests. Or il faudra installer les élèves dans un espace dédié, faire le test, attendre le résultat... + question de la gestion des déchets de ces auto-test...

→ Réponse : les auto-tests se feront au domicile pour les personnels. Pour les lycées, il y aura une séance d'éducation au départ puis on fonctionnera sur la base de la confiance et chacun se testera chez soi. Nous précisons les modalités des auto-tests élèves dans les jours qui viennent.

Les test antigéniques et salivaires auront lieu dans l'établissement lorsque plusieurs cas auront été détectés (complémentaires aux auto-tests proposés aux lycéens).

Ce qu'en pense le SNALC :

Qui va superviser les familles ? nous avons déjà constaté des manquements lorsque les masques lavables étaient autorisés (et non lavés) et nous avons plus confiance dans l'institution que dans les familles (référence au communiqué de la FCPE du Gard ; Mme la Rectrice indique que cette dernière est revenue sur ses propos et qu'elle s'en réjouit, le communiqué incriminé n'étant pas de nature à entretenir de bonnes relations au sein des équipes éducatives). Certaines familles ne joueront pas le jeu ; afin de préserver leurs conditions de travail (difficile de télétravailler efficacement avec les enfants à la maison), nous demandons un cadrage de l'administration.

- Non-brassage des élèves en cas d'absence de professeur

- Le ministre a donné la consigne de ne plus répartir les élèves dans les autres classes en cas d'absence de professeur. Or dans l'Aude on a donné la consigne de répartir quand même les élèves dans les autres classes. Que faire avec les élèves qui sont déjà là, arrivés en bus...

→ Réponse : la consigne de ne plus répartir les élèves des absents a été donnée vendredi après-midi, il est possible qu'elle n'ait pas été appliquée dès ce matin mais les équipes des DSDEN ont bien eu ces directives de non brassage et les pratiques devraient s'harmoniser dès demain.

- dans le premier degré, les directeurs sont très inquiets de la gestion des élèves quand la classe ferme (surtout ceux qui ne sont pas déchargés) : comment gérer ses élèves en plus de ceux de la classe, en attendant l'arrivée éventuelle d'un remplaçant...

→ Réponse : fermetures et non brassage est une règle incontournable, elle aura un impact certain et prévisible, avec des perturbations pour la gestion des remplacements. Néanmoins, nous pouvons espérer que le nombre de classes fermées n'atteindra pas 100%... et nous préférons cette situation à une fermeture totale de l'école...

Ce qu'en pense le SNALC :

Des difficultés en perspective pour gérer les débuts de journée dans les écoles. Les directeurs devant élèves risquent d'être mis dans des situations très délicates ; gestion de sa propre classe, en même temps que des élèves de la classe concernés déjà sur place (garderie et bus), et que la communication avec le secrétariat de circonscription. Quid des élèves en cas d'absence de remplacement, et quand un remplaçant est disponible, quid de leur gestion en attendant son arrivée... Les collectivités territoriales pourraient être d'une aide précieuse dans ces cas-là, encore faut-il prévoir un dispositif à l'avance pour qu'il s'avère efficace...

- Cours d'EPS

- Les nouvelles préconisations interdisent les cours d'EPS dans les gymnases, alors que la cantine et d'autres cours y sont tolérés... obscur pour les collègues d'EPS.

→ Réponse : la FAQ et la fiche EPS a été actualisée le 23 avril et indique que les gymnases ne peuvent plus être utilisés pour le sport (seul la cantine et d'autres activités y sont tolérées).

Ce qu'en pense le SNALC :

Difficile de comprendre les explications et la logique de l'administration. Si la pratique sportive est considérée comme un moment « à risque », c'est également le cas de la prise des repas puisqu'on enlève le masque pour manger. Pourquoi alors interdire l'usage des gymnases pour la pratique de l'EPS, mais l'autoriser pour la restauration...

- Effectifs en demi-jauge

Dans le second degré, quid des cours en barrettes, des demi-jauges en collège (surtout pour les etb qui l'avaient déjà réclamés). Un lycée demande à reprendre en effectif complet ; allez-vous accepter cela ?

→ Réponse : dans le cas d'un petit lycée, pourquoi accepter si les effectifs sont allégé (PFMP), mais ça ne peut pas être un cas général. Dans les lycées EPLE la demi-jauge ne sera pas sujette à discussion.

Ce qu'en pense le SNALC :

Le SNALC se félicite que les écoles restent ouvertes. Nous avons demandé à ce que les effectifs soient réduits de moitié dans tous les niveaux... Nous continuons donc de demander une demi jauge systématique quand l'effectif de la classe dépasse 24 élèves (si petit lycée en filière pro avec petite classe, ok pour classe entière, mais cela doit rester l'exception, et les collèges 900 doivent pouvoir fonctionner à effectif réduit).

- Tenue des examens

Les OS évoquent les inquiétudes des collègues concernant les examens terminaux : tout le monde va-t-il être en mesure de les passer, iniquité entre élèves...

→ Réponse : les épreuves se dérouleront selon un protocole bien cadré, à l'instar des concours/examens qui se déroulent actuellement (formations post-bac, professorat des écoles,

épreuve de langues vivantes ...). Pour les jurys, les professeurs seront convoqués par la DEC avec les corps d'inspection. Idem pour les CCF ; pas de changement prévu. Réponse : pas sujet CHSCTA mais protocole sanitaire sera appliqué très clairement comme pour

Ce qu'en pense le SNALC :

En lycée, les collègues sont très attachés au contenu des examens. Concernant le grand oral, beaucoup voudraient l'annuler ; professeurs et élèves n'ont toujours pas été formés, et le temps vient à manquer pour se préparer correctement. Nous ne sommes pas opposés à ce que le contrôle continu soit pris en partie en compte comme l'an dernier, mais à titre exceptionnel, et uniquement afin de préserver le contenu et l'équité entre élèves...

- Capteurs de CO²

Les OS demande si l'administration a pris contact avec le conseil régional et les conseils départementaux pour les équipements en capteurs de CO², largement mis en avant dans la communication ministérielle.

→ Réponse : le ministre a en effet indiqué le fait les collectivités pouvaient équiper certaines salles. Nous avons la chance d'être dans un territoire où les fenêtres peuvent facilement être ouvertes. Néanmoins certaines collectivités ont souhaité équiper les salles de restauration. Ça n'est pas une consigne, mais une possibilité donnée aux collectivités.

- Personnels parents :

Quid des personnels d'enfants dont les classes seront fermées suite à un cas avéré ?

→ Réponse : les personnels de l'éducation nationale sont prioritaires pour leurs enfants collégiens dans les établissements qui accueillent les enfants de personnel soignant en ce moment (il y en a 13 dans l'Hérault, 14 dans l'Aude, 9 dans les PO, une dizaine dans le Gard, pas de besoin en Lozère).

